



INSCRIPTIONS en CP

Année scolaire 2018/2019

1^{ère} ETAPE:

Inscriptions aux Aff Scolaires, du lundi 15 janvier au vendredi 16 février 2018
pour les enfants nés en 2012

*Le formulaire d'inscription peut être téléchargé sur le portail famille du site de la ville :
rubrique « les formulaires »*

Les photocopies des documents à fournir au bureau des Affaires Scolaires sont:

- Le livret de famille,
- 1 justificatif de domicile de moins de trois mois,
- La pièce d'identité des 2 parents.

2^{ème} ETAPE:

Admissions à l'école de secteur :

ECOLE JEAN-JAURES:

Avril et Mai : les lundis et jeudis de 9h à 17h

ECOLE ANTOINE BUSSONE:

du 26 Mars au 20 Avril : les vendredis de 8h30 à 16h30

Prévoir: livret de famille, document officiel pour les parents séparés ou divorcés, carnet de santé